

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2828

25 novembre 2008

### SOMMAIRE

|  |        |   |        |
|--|--------|---|--------|
| 7 Grand & Company S.A. ....                              | 135742 | L&C LuxHoldCo S.à r.l. ....                         | 135699 |
| Advent Mango 5 .....                                     | 135741 | L.E.S.S. S.A. ....                                  | 135703 |
| Alovar S.A. ....   | 135712 | LTMA Investment S.A. ....                           | 135743 |
| Atra Investments S.A. ....                               | 135706 | Maira Investment S.A. ....                          | 135743 |
| Atton S.A. ....  | 135698 | Maples Finance Luxembourg .....                     | 135713 |
| Avantium S.A. ....                                       | 135705 | Maranello Properties Luxembourg S.à r.l.<br>.....   | 135707 |
| Beckmann & Jørgensen Holding S.A. ....                   | 135703 | Megafit SA .....                                    | 135705 |
| Capital Sports Investments S.à r.l. ....                 | 135733 | MGP Asia (Lux) S.à r.l. ....                        | 135741 |
| Circle EU Holding S.A. ....                              | 135704 | Mont d'Or S.A. ....                                 | 135704 |
| Delvoland Investments S.à r.l. ....                      | 135710 | MTG Broadcasting S.A. ....                          | 135727 |
| Deneb International S.A. ....                            | 135741 | Noaron Invest S.à r.l. ....                         | 135733 |
| Dynasty Royal Estates S.A. ....                          | 135744 | Patton S.à r.l. ....                                | 135735 |
| East Investments Holding Company s.à.r.l.<br>.....       | 135742 | Pergam Partners III & Cie S.C.A. ....               | 135744 |
| Edifac S.A. ....   | 135712 | RPG Structured Finance S.à r.l. ....                | 135706 |
| Eumar Soparfi S.A. ....                                  | 135742 | RREEF Moroccan Explorer I S.A., SICAR<br>.....      | 135708 |
| Euro Cible S.A. ....                                     | 135704 | Santarem S.A. ....                                  | 135742 |
| Fidacta Holding Luxembourg S.A. ....                     | 135727 | Sinatra S.à r.l. ....                               | 135736 |
| Finbra S.A. ....   | 135736 | Société Luxembourgeoise de Vulcanisa-<br>tion ..... | 135740 |
| Global Alternative Energy International<br>S.à r.l. .... | 135718 | Société Luxembourgeoise de Vulcanisa-<br>tion ..... | 135733 |
| Goldtree S.à r.l. ....                                   | 135699 | Sogerom S.A. ....                                   | 135708 |
| Gores I SF Luxembourg S.à.r.l. ....                      | 135739 | Sontsa S.à r.l. ....                                | 135718 |
| Grand Duchy Finance S.à r.l. ....                        | 135743 | Tele 2 Europe S.A. ....                             | 135699 |
| Hopea Investments S.A. ....                              | 135707 | Vauban S.A. ....                                    | 135735 |
| ImmoFin .....  | 135739 | Verita Holding S. à r.l. ....                       | 135715 |
| Induserv Holding .....                                   | 135703 | Waters Luxembourg S.à r.l. ....                     | 135705 |
| ING LPFE Germany S.à r.l. ....                           | 135744 | WP IX LuxCo I S.à r.l. ....                         | 135700 |
| Intekbio S.A. ....                                       | 135698 |   |        |
| International Sailing Boats Holdco S. à r.l.<br>.....    | 135698 |   |        |

**Atton S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 134.944.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par le Conseil d'administration de la Société en date du 7 novembre 2008 que Maître Cécile Hestin, avocat, demeurant professionnellement au 22, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, a été cooptée aux fonctions d'administrateur de la Société en remplacement de Monsieur Marc Ravelli, démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique de la Société qui sera tenue en 2013.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008144181/4775/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2008, réf. LSO-CW04084. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080169892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---

**Intekbio S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.  
R.C.S. Luxembourg B 90.675.

—  
*Réunion du conseil d'administration du 09 mai 2008*

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé à l'unanimité des voix d'élire Monsieur Philippe CHANTEREAU aux fonctions d'Administrateur-Délégué avec tous pouvoirs d'engager la société par sa seule signature, soit par la signature conjointe de l'Administrateur-Délégué et d'un autre membre du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2008144173/642/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04477. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080169614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---

**International Sailing Boats Holdco S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 203.925,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 113.025.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Associés tenue en date du 10 juillet 2008 a approuvé les résolutions suivantes:

- M. Ferdinand Groos, 15 The Vale, Londres SW6 6AG, Angleterre, est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

- M. Gianpiero Lenza, 35 Pont Street, Fiat 4, Londres SW1X 0BB, Angleterre, est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 7 novembre 2008.

Pour extrait conforme

Bart Zech

Référence de publication: 2008144138/724/19.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04562. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080169582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---

**L&C LuxHoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 119.835.

—  
EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 7 octobre 2008 que, sur base du contrat de vente de parts sociales signé en date du 7 octobre 2008, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société de EUR 0,25 chacune, seront désormais réparties comme suit:

| DESIGNATION DE L'ASSOCIE  | NOMBRE<br>DE<br>PARTS |
|---|-----------------------|
| L&C Europe Ltd. The Pensnett Estate, Kingswinford West Midlands DY6 7NA, United Kingdom . . . . . | 47.915                |
| Visiontrend Ltd. 24, Park Road South Havant, Hamshire, P09 1HB, United Kingdom . . . . .          | 2.085                 |
| TOTAL . . . . .   | 50.000                |

Luxembourg, le 31 octobre 2008.

Frank Walenta

Gérant

Référence de publication: 2008144137/724/24.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04566. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

**Tele 2 Europe S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 177, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 56.944.

—  
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale des actionnaires de «Tele2 Europe SA» («la société») prises à l'unanimité le 13/10/2008 à 9 heures au siège social

Résolution

L'Assemblée Générale DECIDE d'accepter la démission de:

M. Lars-Johan Jarnheimer demeurant en Suède, Elfviksvägen, 40, S-181 47 Lidingö;

Comme administrateur de la Société.

L'Assemblée Générale DECIDE de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

Mme. Cecilia ARDSTRÖM, née le 21 avril 1965 à Backa en Suède et demeurant à S-133 34 Saltsjöbaden, Ortagårdsvägen 10.

Le mandat de l'administrateur désigné fera l'objet d'un renouvellement lors de l'assemblée des actionnaires de 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour TELE2 EUROPE S.A.

Etude d'Avocats S. LE GOUEFF

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2008144136/1053/24.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04540. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

**Goldtree S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 141.886.

—  
Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 31 octobre 2008 à 11:45 heures.

Il résulte dudit procès-verbal que:

4. La démission de ProServices Management S.à r.l., avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion,

5. La nomination de Matthijs BOGERS, né à Amsterdam, Pays-Bas le 24 novembre 1966, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

6. La nomination de Julien FRANCOIS, né à Messancy, Belgique, le 18 juin 1976, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2008.

Amicorp Luxembourg S.A.

*Mandataire*

Représentée par Mr. Julien FRANCOIS

*Administrateur*

Référence de publication: 2008144132/1084/26.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03837. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080169485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

### **WP IX LuxCo I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.378.700,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 110.184.

In the year two thousand eight, on the twenty-eighth of October.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

WP IX international Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America,

here represented by Ms Inken Müller, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, on 27 October 2008.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of WP IX LuxCo I, S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 110.184, incorporated pursuant to a deed of Maître Marc Lecuit, notary, then residing at Redange-sur-Attert, on 9 August 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 42 on 6 January 2006. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 11 March 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 963 dated 18 April 2008.

The appearing party, representing the whole corporate capital considers the following agenda:

#### *Agenda:*

1. Increase of the Company's share capital by an amount of fifteen thousand two hundred euro (EUR 15,200.-), so as to raise it from its current amount of two million three hundred and sixty-three thousand five hundred euro (EUR 2,363,500.-) up to two million three hundred and seventy-eight thousand seven hundred euro (EUR 2,378,700.-) by issuing six hundred and eight (608) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, to be subscribed by WP IX International Holdings, LLC, aforementioned, for a price of fifteen thousand two hundred euro (EUR 15,200.-), which contribution is to be entirely allocated to the share capital.

2. Subsequent amendment of article six (6) paragraph one (1) of the articles of incorporation of the Company so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at two million three hundred and seventy-eight thousand seven hundred euro (EUR 2,378,700.-) represented by ninety-five thousand one hundred and forty-eight (95,148) shares of a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all fully paid-up and subscribed."

3. Change of the registered office of the Company.

The appearing party, representing the whole corporate capital and having waived any notice requirements, requests the notary to enact the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of fifteen thousand two hundred euro (EUR 15,200.-), so as to raise it from its current amount of two million three hundred and sixty-three thousand five hundred euro (EUR 2,363,500.-) up to two million three hundred and seventy-eight thousand seven hundred euro (EUR 2,378,700.-) by issuing six hundred and eight (608) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each.

The six hundred and eight (608) new shares have been subscribed by the sole shareholder WP IX International Holdings, LLC, prenamed, represented as aforementioned, for the price of fifteen thousand two hundred euro (EUR 15,200.-).

The shares so subscribed by WP IX International Holdings, LLC, aforementioned, have been paid up by a contribution in cash.

The proof of the existence and of the value of the above contribution has been produced to the undersigned notary.

The total contribution of fifteen thousand two hundred euro (EUR 15,200.-) is entirely allocated to the share capital. There is no issue premium.

*Second resolution*

As a consequence of such capital increase, the sole shareholder resolves to amend article six (6) paragraph one (1) of the articles of incorporation of the Company so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at two million three hundred and seventy-eight thousand seven hundred euro (EUR 2,378,700.-) represented by ninety-five thousand one hundred and forty-eight (95,148) shares of a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all fully paid-up and subscribed."

*Third resolution*

The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717, Luxembourg to 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, with effect as of today.

*Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to EUR 2,500.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said proxy holder signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-huit octobre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

**A COMPARU:**

WP IX International Holdings, LLC, une limited liability company, constituée et existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Mademoiselle Inken Müller, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à New York, le 27 Octobre 2008.

Ladite procuration paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est le seul associé de WP IX LuxCo I, S.à r.l. (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social aux 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.184, constituée selon acte reçu par Maître Marc Lecuit, alors notaire de résidence à Rédange-sur-Attert, en date du 9 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 42, le 6 janvier 2006. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 11 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 963, le 18 avril 2008.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, considère l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quinze mille deux cents euros (EUR 15.200) afin de l'augmenter de son montant actuel de deux millions trois cent soixante-trois mille cinq cents euros (EUR 2.363.500)

jusqu'à deux millions trois cent soixante-dix-huit mille sept cents euros (EUR 2.378.700) par l'émission de six cent huit (608) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, qui seront entièrement souscrites par WP IX International Holdings, LLC, prénommée, pour le prix de quinze mille deux cents euros (EUR 15.200), laquelle contribution sera entièrement allouée au capital sociale.

2. Modification subséquente de l'article six (6) paragraphe un (1) des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de deux millions trois cent soixante-dix-huit mille sept cents euros (EUR 2.378.700), représenté par quatre-vingt-quinze mille cent quarante-huit (95.148) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et libérées.»

3. Modification du siège social de la Société.

La partie comparante représentant l'intégralité du capital social ayant renoncé à toute notification, demande au notaire d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un montant de quinze mille deux cents euros (EUR 15.200) afin de l'augmenter de son montant actuel de deux millions trois cent soixante-trois mille cinq cents euros (EUR 2.363.500) jusqu'à deux millions trois cent soixante-dix-huit mille sept cents euros (EUR 2.378.700) par l'émission de six cent huit (608) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune

Les six cent huit (608) parts sociales nouveaux ont été souscrites par l'associé unique WP IX International Holdings, LLC, prédésignée et représentée comme il est dit, pour le prix d'un montant de quinze mille deux cents euros (EUR 15.200).

Les parts sociales ainsi souscrites par WP IX International Holdings, LLC, prénommée, ont été payées par un apport en numéraire.

Les documents justifiant de l'existence et de la valeur de cet apport ont été présentés au notaire instrumentant.

L'apport total de quinze mille deux cents euros (EUR 15.200) est entièrement attribué au capital social. Il n'y a pas de prime d'émission.

#### *Deuxième résolution*

A la suite de l'augmentation de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de deux millions trois cent soixante-dix-huit mille sept cents euros (EUR 2.378.700), représenté par quatre-vingt-quinze mille cent quarante-huit (95.148) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et libérées.»

#### *Troisième résolution*

L'associé unique décide de transféré le siège social de la Société du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717, Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-1030, Luxembourg avec effet à la date d'aujourd'hui.

#### *Frais et Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société et qui sont mis à sa charge en raison des présentes sont estimés à EUR 2.500,-.

Dont acte passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire de ladite comparante a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: I. MÜLLER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 novembre 2008, Relation: LAC/2008/44639. — Reçu à 0.50%: soixante-seize euros (76 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008144281/242/142.

(080169859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

**Induserv Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-3961 Ehlange, 7A, Am Brill.

R.C.S. Luxembourg B 72.035.

L'Assemblée Générale du 6 août 2007 accepte la démission de Madame Elisabeth Drouet du Conseil d'administration.

Un nouvel administrateur est nommé:

Mme Karin DIJKERMAN, comptable, professionnellement domiciliée à L-3961 Ehlange-sur-Mess, 7A «Am Brill».

*Pour Induserv S.A.*

*Signature / Signature*

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008144183/1113/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2008, réf. LSO-CW04291. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---

**Beckmann & Jørgensen Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 43.101.

Suite à la lettre de démission de Monsieur Rasmussen Christian, en date du 02 Octobre 2008, il résulte la décision suivante:

Démission de l'Administrateur suivant à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2008:

Monsieur Christian Rasmussen, né le 10 octobre 1963 à Bergen, en Norvège, domicilié 48 Strandgaten, 5528 Hausgesund, en Norvège.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*BECKMANN & JØRGENSEN HOLDING S.A.*

*Equity Trust Co (Luxembourg) S.A.*

*Agent domiciliataire*

*Signatures*

Référence de publication: 2008144160/683/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2008, réf. LSO-CW05036. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---

**L.E.S.S. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 40.102.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 octobre 2008*

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique).

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à SAVIGNY SUR ORGE (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

*Extrait sincère et conforme*

*LESS S.A.*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008144124/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04555. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---

**Euro Cible S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 67.317.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date 13 octobre 2008 que:

Le mandat de l'administrateur Monsieur Christophe Kronwitter, né le 01.07.1959 à Grünzburg (Allemagne), demeurant à CH-6926 Montagnola, 18, via Nagra est reconduit pour une période de six ans, avec effet au 01.01.2001. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2006.

Le mandat de l'administrateur-délégué Monsieur Christophe Kronwitter, né le 01.07.1959 à Grünzburg (Allemagne), demeurant à CH-6926 Montagnola, 18, via Nagra est reconduit pour une période de six ans, avec effet au 01.01.2001. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2006.

Le mandat de l'administrateur Monsieur Christophe Kronwitter, né le 01.07.1959 à Grünzburg (Allemagne), demeurant à CH-6926 Montagnola, 18, via Nagra est reconduit pour une période de deux ans, avec effet au 01.01.2006. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2008.

Le mandat de l'administrateur-délégué Monsieur Christophe Kronwitter, né le 01.07.1959 à Grünzburg (Allemagne), demeurant à CH-6926 Montagnola, 18, via Nagra est reconduit pour une période de deux ans, avec effet au 01.01.2006. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2008.

Monsieur John Weber démissionne de son poste d'administrateur.

Monsieur Jean Nicolas Weber, né le 17.05.1950 à Wiltz, demeurant professionnellement à 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg est nommé administrateur pour une durée de six ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2014.

Le mandat de l'administrateur Monsieur Christophe Kronwitter, né le 01.07.1959 à Grünzburg (Allemagne), demeurant à CH-6926 Montagnola, 18, via Nagra est reconduit pour une période de six ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2014.

Monsieur Guy Lanners, né le 09.09.1965 à Luxembourg, demeurant professionnellement à, nouvelle adresse, L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, est reconduit pour une période de six ans, avec effet au 20.09.2008. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2014.

Le mandat de l'administrateur-délégué Monsieur Christophe Kronwitter, né le 01.07.1959 à Grünzburg (Allemagne), demeurant à CH-6926 Montagnola, 18, via Nagra est reconduit pour une période de six ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2014.

Le mandat du commissaire aux comptes à savoir la société Fiduc-Concept Sàrl avec siège social à, nouvelle adresse, L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, est reconduit pour une période de six ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2008144101/3560/41.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02190. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---

**Circle EU Holding S.A., Société Anonyme Holding,****(anc. Mont d'Or S.A.).**

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 30.949.

—  
Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 17 octobre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Capellen, le 12 novembre 2008.

Camille MINES

Notaire

Référence de publication: 2008143949/225/13.

(080169103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

---



**Waters Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 93.818.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 31 octobre 2008*

1. Monsieur Sinan SAR a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.

2. Monsieur Pietro LONGO, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 31/10/2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour WATERS LUXEMBOURG S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008144045/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03884. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---

**Megafit SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 85.282.

—  
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008143937/5770/12.

(080168752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

---

**Avantium S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 96.365.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 octobre 2008*

- Les mandats d'administrateurs de Claudine BOULAIN, EDIFAC S.A., Selimir GLISIC, Vera GAJISIN-VOJINOVIC viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Claudine BOULAIN, EDIFAC S.A., Selimir GLISIC, Vera GAJISIN-VOJINOVIC sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra en l'année 2013.

- Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra en l'année 2013.

Extrait sincère et conforme

AVANTIUM S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008144130/1022/23.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04576. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---

**Atra Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 94.232.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 octobre 2008*

- Les mandats d'administrateurs de Claudine BOULAIN, EDIFAC S.A. viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Claudine BOULAIN, EDIFAC S.A. sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2013.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2013.

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique).

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à Savigny-sur-Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2013.

Extrait sincère et conforme

ATRA INVESTMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008144127/1022/28.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04569. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

**RPG Structured Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 92.107.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 31 octobre 2008 à 10:15 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

10. La démission de Eurolex Management S.A., avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion,

11. La nomination de Matthijs BOGERS, né à Amsterdam, Pays-Bas le 24 novembre 1966, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

12. La nomination de Julien FRANÇOIS, né à Messancy, Belgique, le 18 juin 1976, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2008.

Amicorp Luxembourg S.A.

Mandataire

Julien FRANCOIS

Administrateur

Référence de publication: 2008144049/1084/26.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03832. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

**Hopea Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 94.231.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 octobre 2008*

- Les mandats d'administrateurs de Claudine BOULAIN, EDIFAC S.A. viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Claudine BOULAIN, EDIFAC S.A. sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2013.

- Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2013.

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique).

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à Savigny-sur-Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2013.

Extrait sincère et conforme

HOPEA INVESTMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008144129/1022/28.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04575. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---

**Maranello Properties Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 137.972.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 31 octobre 2008 à 12:00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de ProServices Management S.à r.l., avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion,

2. La nomination de Matthijs BOGERS, né à Amsterdam, Pays-Bas le 24 novembre 1966, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

3. La nomination de Julien FRANCOIS, né à Messancy, Belgique, le 18 juin 1976, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2008.

Amicorp Luxembourg S.A.

Mandataire

Représentée par Mr. Julien FRANCOIS

Administrateur

Référence de publication: 2008144135/1084/26.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03840. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---

**Sogerom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 54.276.

Il ressort de la décision du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue à Luxembourg le 14 octobre 2008 que Monsieur Bruno DE GROOTE est nommé **PRESIDENT** du **CONSEIL D'ADMINISTRATION**.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Administrateur

Référence de publication: 2008144051/607/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00189. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

**RREEF Moroccan Explorer I S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 123.841.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth day of October.

Before us Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HEL-LINCKX, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

Mr Julien Courbis, Avocat, residing professionally in Luxembourg,

acting in the name and on behalf of the board of directors of RREEF Moroccan Explorer I, S.A., SICAR, Société anonyme (S.A.), qualifying as a société d'investissement en capital à risque (SICAR) with its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg (the "Company"),

by virtue of a decision taken by the board of directors of the said Company in its meeting held by circular resolutions effective as of September 30, 2008,

which decision, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing requested the notary to enact the following statements:

1) The société anonyme "RREEF MOROCCAN EXPLORER I, S.A., SICAR", with its registered office in Luxembourg, was incorporated by deed passed before Maître Henri Heilinckx, then notary residing in Mersch, on December 20, 2006, published in the Mémorial C on March 29, 2007 number 483;

and has now a subscribed share capital of ninety-one million five hundred and ninety-five thousand euros (EUR 91,595,000.-) divided into forty-five million seven hundred and ninety-seven thousand and five hundred (45,797,500) Shares with a par value of two euros (EUR 2.-) each, and each partly paid-up at 30% of their par value.

2) The third paragraph of Article 5 of the articles of incorporation of the Company (the "Articles") foresees an authorized share capital as follows:

" **Art. 5. Share capital.** The authorised capital, including the subscribed share capital, is fixed at one hundred million euros (EUR 100,000,000.-) consisting of an aggregate number of fifty million (50,000,000) Shares with a nominal value of two euros (EUR 2.-) each. During the period of five years, from the date of the publication of these Articles, the Board of Directors is hereby (subject to the other provisions of these Articles) authorised to offer, allot, grant options over or grant any right or rights to subscribe for such Shares or any right or rights to convert any security into such Shares or otherwise dispose of them to such persons, at such times and for such consideration and upon such terms and conditions as the Board of Directors may determine.

3) Pursuant to the above mentioned provisions of Article 5 of the Articles, the board of directors of the said Company, in its meeting held by circular resolutions effective as of September 30, 2008, resolved to increase the subscribed share capital of the Company (where the subscription forms for shares in the Company will have been received and the funds relating thereto will be at the disposal of the Company) by an amount of FOUR MILLION SEVEN HUNDRED AND SEVENTY-FIVE THOUSAND EUROS (EUR 4,775,000.-) in order to raise it from its present amount of NINETY-ONE MILLION FIVE HUNDRED AND NINETY-FIVE THOUSAND EUROS (EUR 91,595,000.-) to NINETY-SIX MILLION THREE HUNDRED AND SEVENTY THOUSAND EUROS (EUR 96,370,000.-) by issuing TWO MILLION THREE HUN-

DRED AND EIGHTY-SEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED (2,387,500) additional shares with a par value of TWO EUROS (EUR 2.-) each.

Thereupon, Mrs Ingrid Dubourdieu, prenamed, declares, on the basis of the above circular resolutions and the bank confirmation as attached, that the board of directors of the Company has accepted subscriptions of a total of TWO MILLION THREE HUNDRED AND EIGHTY-SEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED (2,387,500) additional shares with a par value of TWO EUROS (EUR 2.-) each, for a total amount of FOUR MILLION SEVEN HUNDRED AND SEVENTY-FIVE THOUSAND EUROS (EUR 4,775,000.-), and declares that such additional shares have been partly paid-up to 30% of their par value, in cash, so that an amount of ONE MILLION FOUR HUNDRED AND THIRTY-TWO THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (EUR 1,432,500.-) has been available to the Company on September 30, 2008, evidence thereof having been given to the notary by a bank certificate and the list showing the details of the subscribers, which remain attached hereto.

4) As a consequence of the increase of the subscribed share capital of the Company, the first paragraph of Article 5 of the Articles will from now have the following wording:

" **Art. 5. Share Capital.** The Company has a subscribed share capital of ninety-six million three hundred and seventy thousand euros (EUR 96,370,000.-) divided into forty-eight million one hundred and eighty-five thousand (48,185,000) Shares with a par value of two euros (EUR 2.-) each."

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at approximately EUR 4,800.-.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

#### Suit la traduction français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trentième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

#### A COMPARU:

Monsieur Julien Courbis, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de "RREEF MOROCCAN EXPLORER I, S.A., SICAR", Société anonyme (S.A.), qualifiée de société d'investissement en capital à risque (SICAR) avec siège social au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg (la «Société»),

en vertu d'une décision prise par le conseil d'administration de ladite Société par résolution circulaire prenant effet au 30 septembre 2008,

laquelle décision restera, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1. La société anonyme "RREEF MOROCCAN EXPLORER I, S.A., SICAR" a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 20 décembre 2006, publié au Mémorial C en date du 29 mars 2007 numéro 483;

et qu'elle a actuellement un capital social souscrit de quatre-vingt-onze millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille euros (€ 91.595.000.-) divisé en quarante-cinq millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (45.797.500) actions ayant une valeur nominale de deux euros (€ 2.-) chacune, partiellement libérées à hauteur de 30% de leur valeur nominale.

2. Le troisième paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société (les «Statuts») prévoit un capital social autorisé dans les termes suivants:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital autorisé, incluant le capital souscrit, est fixé à cent millions d'euros (€ 100.000.000.-), constitué d'un nombre total de cinquante millions (50.000.000) d'Actions avec une valeur nominale de deux euros (€ 2.-) chacune. Durant la période de cinq ans à compter de la date de publication de ces statuts, le Conseil d'Administration est (sous réserve d'autres dispositions de ces statuts) autorisé à offrir, attribuer, accorder des options ou accorder tous droits de souscription pour de telles Actions ou tous droits de convertir toute valeur en de telles Actions ou le droit de céder, à tout moment, pour toute considération et conformément aux conditions déterminés par Conseil d'Administration, dans les limites du capital autorisé.

3. En vertu des dispositions de l'Article 5 des Statuts mentionné ci-dessus, le conseil d'administration de la Société a décidé, par résolution circulaire prenant effet au 30 septembre 2008, d'augmenter le capital social souscrit de la Société (lorsque les contrats de souscription d'Actions de la Société auront été reçus et les fonds y relatifs seront à la disposition de la Société) à concurrence de QUATRE MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (€ 4.775.000,-) pour porter le capital social de son montant actuel de QUATRE-VINGT-ONZE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE EUROS (€ 91.595.000,-) à QUATRE-VINGT-SEIZE MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (€ 96.370.000,-) par l'émission de DEUX MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT SEPT MILLE CINQ CENTS (2.387.500) actions d'une valeur nominale de DEUX EUROS (€ 2,-) chacune.

Alors, Madame Ingrid Dubourdiu prénommée, déclare, sur base des résolutions ci-avant et de la confirmation bancaire ci-annexée, que le conseil d'administration de la Société a accepté la souscription d'un montant total de DEUX MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT SEPT MILLE CINQ CENTS (2.387.500) actions d'une valeur nominale de DEUX EUROS (€ 2,-) chacune, pour un montant total de QUATRE MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (€ 4.775.000,-), et déclare que ces actions ont été partiellement libérées à hauteur de 30% de leur valeur nominale, par apport en numéraire, de sorte que la somme totale d'UN MILLION QUATRE CENT TRENTE-DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 1.432.500,-) s'est trouvé à la disposition de la Société au 30 septembre 2008, ce qui a été justifié au notaire instrumentaire par un certificat bancaire et par la liste montrant les détails relatifs aux souscripteurs, qui restent annexés aux présentes.

4. À la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts est modifié comme suit et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital Social.** La Société a un capital social souscrit de quatre-vingt-seize millions trois cent soixante-dix mille euros (€ 96.370.000,-) divisé en quarante-huit millions cent quatre-vingt-cinq mille (48.185.000) actions ayant une valeur nominale de deux euros (€ 2,-) chacune."

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de la présente augmentation de capital, est évalué à environ EUR 4.800,-.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. COURBIS et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 novembre 2008, Relation: LAC/2008/44658. — Reçu douze euros (12€).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR COPIE CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008144287/242/133.

(080169673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

#### **Delvoland Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.391.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of the month of October.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg,

There appeared News America Incorporated a Corporation incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at Corporation Service Company 2711 Centerville Road Suite 400 Wilmington New Castle County Delaware 19808 United States and registered with the Secretary of State, Division of Corporations under number 2050993, represented by M<sup>e</sup> Toinon Hoss, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 28 October 2008, being the sole shareholder and holding all the two hundred and fifty (250) share quotas (parts sociales) in issue in "Delvoland Investments S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, incorporated on 11 January 2008 by deed of M<sup>e</sup> Jean SeckLer, notary residing in Junglinster, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") number 683 of 19 March 2008.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

(A) The sole shareholder holds all shares in issue in the Company so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

(B) The item on which a resolution is to be passed is as follows:

- Change of the denomination of the issued share capital of the Company from Euro to Pound Sterling with the amendment of nominal value from fifty Euro (€50) to one Pound Sterling (£1), conversion of the current issued share capital of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500) into ten thousand eighty two Pound Sterling and fifty pence (GBP 10,082.50) at the exchange rate of 0.8066 (being the EUR/GBP conversion rate published by www.oanda.com on 27 October 2008), to set the issued share capital at ten thousand eighty two Pounds Sterling (£10,082) represented by ten thousand eighty two (10,082) share quotas of a nominal value of one Pound Sterling (£1) and transfer of balance to the premium; consequential amendment of the first paragraph of article 6 of the articles as set forth below:

" **Art. 6.** The corporate capital is set at ten thousand eighty two Pounds Sterling (GBP 10,082) represented by ten thousand eighty two (10,082) share quotas of one Pound Sterling (£1) each".

Thereafter the following resolution was passed: The sole shareholder of the Company resolved to change the denomination of the issued share capital of the Company from Euro to Pound Sterling with the amendment of nominal value from fifty Euro (€50) to one Pound Sterling (£1).

The sole shareholder consequentially resolved to convert the current issued share capital of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500) into ten thousand eighty two Pound Sterling and fifty pence (GBP 10,082.50) at the exchange rate of 0.8066 (being the EUR/GBP conversion rate published by www.oanda.com on 27 October 2008).

It is further resolved to change the nominal value per share quota to one Pound Sterling (£1) and to set the issued share capital at ten thousand eighty two Pounds Sterling (£10,082) represented by ten thousand eighty two (10,082) share quotas of a nominal value of one Pound Sterling (£1). The balance is transferred to the premium.

Consequentially it is resolved to amend the first paragraph of article 6 of the articles as set forth in the agenda.

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

#### *Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 2,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the proxy holder signed together with the notary the present deed.

#### **Suite la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-neuvième jour du mois d'octobre.

Par devant Maître Henri HELLINCKX, notaire, de résidence à Luxembourg,

A comparu News America Incorporated une société constituée sous le droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company 2711 Centerville Road Suite 400 Wilmington New Castle County Delaware 19808 United States inscrite auprès du Secretary of State, Division of Corporations sous le numéro 2050993, représentée par M<sup>e</sup> Toinon Hoss, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration datant du 28 octobre 2008, étant l'actionnaire unique et détenant la totalité des deux cent cinquante (250) parts sociales émises dans «Delvoland Investments S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, constituée en date du 11 janvier 2008 par acte de Me Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») numéro 683 du 19 mars 2008.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter que:

(A) L'actionnaire unique détient toutes les parts sociales émises dans la Société de sorte que des décisions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(B) Le point sur lequel une résolution doit être passée est le suivant:

Changement de la devise dans laquelle le capital social de la Société est exprimé de l'Euro en Livre Sterling avec modification de la valeur nominale de cinquante Euro (€ 50) à une Livre Sterling (£1), conversion du capital social actuel de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500) à dix mille quatre-vingt deux Livres Sterling et cinquante pence (£10.082,50) au taux de change de 0.8066 Euro / Livre Sterling (tel que publié sur www.oanda.com en date du 27 octobre 2008), de sorte que le capital social de la Société est fixé à dix mille quatre-vingt-deux Livres Sterling (£10.082) divisé en dix mille quatre-vingt-deux (10.082) parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (£1) chacune et affectation du solde du capital existant à la réserve extraordinaire; modification du paragraphe 1<sup>er</sup> de l'article 6 des statuts afin de refléter le changement de devise tel que ci-dessous:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à dix mille quatre-vingt-deux Livres Sterling divisé en dix mille quatre-vingt-deux (10.082) parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (£1) chacune».

Après approbation de ce qui précède, la résolution suivante a été prise:

L'actionnaire unique a décidé de changer la devise dans laquelle le capital social de la Société est exprimé de l'Euro en Livre Sterling avec modification de la valeur nominale de cinquante Euro (€ 50) à une Livre Sterling (£1).

En conséquence l'actionnaire unique a décidé de convertir le capital social actuel de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500) à dix mille quatre-vingt deux Livres Sterling et cinquante pence (£10.082,50) au taux de change de 0.8066 Euro / Livre Sterling (tel que publié sur www.oanda.com en date du 27 octobre 2008).

Il a ensuite été décidé de modifier la valeur nominale de chaque part sociale à une Livre Sterling (£1) et de fixer le capital social à dix mille quatre-vingt deux Livres Sterling (£10.082) divisé en dix mille quatre-vingt deux (10.082) parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (£1) chacune. Le solde du capital existant est affecté à la prime.

Il est décidé de modifier en conséquence le premier paragraphe de l'article 6 des statuts tel que présenté à l'ordre du jour.

#### Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société suite au présent acte sont estimés à EUR 2.000,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite, le mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: T. HOSS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 novembre 2008. Relation: LAC/2008/44657. - Reçu douze euros (12€).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008144283/242/100.

(080169900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

#### **Edifac S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 72.257.

#### *Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2008*

- L'Assemblée Générale accepte et approuve à compter de ce jour la démission de ses mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué de:

La société ALOVAR S.A., société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social sis, 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-72.257.

- L'Assemblée Générale décide de nommer comme administrateur, avec effet immédiat, en remplacement de la société ALOVAR S.A.:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à Savigny-sur-Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008144126/1022/22.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04564. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

#### **Alover S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 78.950.

#### *Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2008*

- L'Assemblée Générale accepte et approuve à compter de ce jour la démission de:



La société EDIFAC S.A., société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social sis, 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-72.257.

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de la société EDIFAC S.A.:

Mme Claudine BOULAIN, employée privée, née le 2 juin 1971 à Moyeuve-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008144125/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04559. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

**Maples Finance Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 124.056.

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth day of October.

Before us Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg,

Has appeared:

Mr David MOSCATO, private employee, professionally residing in Luxembourg,

acting as a special attorney of the Board of Directors of the limited liability company MAPLES FINANCE LUXEMBOURG S.A., having its registered office in L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette, incorporated on January 22, 2007 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 558 of April 6, 2007, and entered in the Register of Commerce and Companies in Luxembourg, Section B, under the number B-124.056 (the "Company"),

by virtue of the powers conferred on him by circular resolutions of the Board of Directors of the Company dated 21 October 2008.

A copy of this resolutions having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and be registered with the present deed.

The appearing person acting in his afore-mentioned capacity has requested the notary to record the following declarations and facts:

I. The authorised share capital of MAPLES FINANCE LUXEMBOURG S.A., is fixed at ONE MILLION FIVE HUNDRED THOUSAND EURO (EUR 1,500,000.-).

II. The issued share capital of the Company is fixed at FIVE HUNDRED THOUSAND EURO (EUR 500,000.-) consisting of FIVE THOUSAND 5,000 ordinary shares in registered form with a par value of ONE HUNDRED EURO (EUR 100.-) each".

III. Article 5, paragraph 3 of the Articles of Incorporation of the Company reads as follows:

"The subscribed share capital of the Company may also be increased by way of the authorised share capital. The authorised share capital of the Company is set at EUR 1,500,000.- (one million five hundred thousand euro) and the Board or the Sole Director, as the case may be, is authorized to increase the current share capital up to the amount of the authorised capital, in whole or in part from time to time, within a period of five years starting on 30 October 2007 and expiring on 30 October 2012, subject to extension to be decided by the General Meeting adopted in the manner prescribed for ordinary decisions in article 9.

Pursuant to article 32-3 (5) of the Companies Act 1915 (as defined below), the Board or the Sole Director, as the case may be, has the power and authority to waive or to limit any preferential subscription rights of the existing shareholders for the same period of five years.

The Board or the Sole Director, as the case may be, is hereby authorised to determine the conditions attaching to any subscription, or it may from time to time resolve to effect such whole or partial increase upon the conversion of any net profit or reserves (including any share premium account) of the Company into capital and the attribution of fully-paid shares to shareholders in lieu of dividends.

Each time the Board or the Sole Director, as the case may be, shall act to render effective an increase of share capital, within the authorised share capital, this Article 5 shall be amended so as to reflect the result of such action. The Board or the Sole Director, as the case may be, shall take or authorise any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment including the recording of such increase and the consequential amendments of the Articles before a notary.»

IV. By the decisions adopted on 21 October 2008 the Board of Directors resolved to increase, within the limits of the authorised share capital, the issued capital by an amount of FIVE HUNDRED THOUSAND EURO (EUR 500,000.-) so as to raise it from its present amount of FIVE HUNDRED THOUSAND EURO (EUR 500,000.-) up to ONE MILLION EURO (EUR 1,000,000.-) by the issue of FIVE THOUSAND (5,000) shares having a par value of ONE HUNDRED EURO (EUR 100.-) each, and to accept the subscription to the new shares by the sole shareholder.

V.- The FIVE THOUSAND (5,000) new shares have been entirely subscribed by the sole shareholder, and fully paid up by contribution in cash in a banking account of the Company, so that the amount of FIVE HUNDRED THOUSAND EURO (EUR 500,000.-) has been put at the free disposal of the said company, as was certified to the attesting notary public by presentation of the supporting documents for subscription and payment.

VI. Following the above-mentioned share capital increase article 5, paragraph 1, of the Articles of Incorporation of the Company be amended and shall forthwith read as follows:

"The subscribed share capital is set at ONE MILLION EURO (EUR 1,000,000.-) consisting of TEN THOUSAND (10,000) ordinary shares in registered form with a par value of ONE HUNDRED EURO (EUR 100.-) each".

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at six thousand euro.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-huit octobre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg

A comparu:

Monsieur David MOSCATO, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en qualité de mandataire spécial du Conseil d'Administration de la société anonyme MAPLES FINANCE LUXEMBOURG, ayant son siège social à L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 janvier 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 558 du 6 avril 2007, enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, Numéro B-124.056 (la "Société"),

en vertu des pouvoirs lui conférés par résolutions circulaires du Conseil d'Administration de la Société datées du 21 octobre 2008.

Une copie des résolutions paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire soussigné restera annexée à l'original du présent acte pour être soumis avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant agissant en sa qualité mentionnée ci-dessus a prié le notaire d'acter les déclarations et faits suivants:

I. Le capital social autorisé de MAPLES FINANCE Luxembourg, est fixé à UN MILLION CINQ CENT MILLE EUROS (EUR 1.500.000.-).

II. Le capital social émis de la Société est fixé à CINQ CENT MILLE EUROS (EUR 500.000.-), représenté par CINQ MILLE (5.000) actions ordinaires sous forme nominative d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100.-) chacune.

III. L'alinéa 3 et suivants de l'article 5 des Statuts de la Société a la teneur suivante:

"Le capital social souscrit de la Société peut également être augmenté dans le cadre de son capital autorisé. Le capital autorisé de la Société est fixé à EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille euros) et le conseil d'administration ou l'administrateur unique, selon le cas, est autorisé à augmenter le capital social actuel en tout ou en partie à concurrence du montant du capital autorisé, et ce à tout moment, pendant une période de cinq ans commençant le 30 octobre 2007 et expirant le 30 octobre 2012, sous réserve de la prolongation à décider par l'assemblée générale conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts de la Société.

Conformément à l'article 32-3 (5) de la Loi (comme défini ci-dessous), le conseil d'administration ou l'administrateur unique, selon le cas, a le pouvoir de supprimer ou de limiter tout droit préférentiel de souscription des actionnaires existants pendant la même période de cinq ans.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique, selon le cas, est par les présentes autorisé à déterminer les conditions relatives à toute souscription, ou il peut décider d'effectuer de temps en temps une telle augmentation en tout ou en partie par conversion du tout bénéfice net ou réserves (comprenant tout compte de prime d'émission) de la Société en capital et l'attribution d'actions entièrement libérées aux actionnaires à la place de dividendes.

Chaque fois que le conseil d'administration ou l'administrateur unique, selon le cas, interviendra pour rendre effective une augmentation du capital social, dans le cadre du capital social autorisé, le présent article 5 sera modifié afin de refléter le résultat d'une telle intervention. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique, selon le cas, prendra toute mesure ou autorisera toute personne à prendre toute mesure nécessaire, par-devant un notaire, afin d'obtenir l'exécution et la publication d'une telle modification comprenant l'enregistrement d'une telle augmentation et les modifications ultérieures des statuts.»

IV. Par résolutions adoptées le 21 octobre 2008 le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital de la Société dans les limites du capital social autorisé d'un montant de CINQ CENT MILLE EUROS (EUR 500.000,-), pour le porter de son montant actuel de CINQ CENT MILLE EUROS (EUR 500.000,-) à UN MILLION D'EUROS (EUR 1.000.000,-), par l'émission de CINQ MILLE (5.000) actions nouvelles ayant une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100,-) et d'accepter la souscription des nouvelles actions par l'actionnaire unique.

V. Les CINQ MILLE (5.000) nouvelles actions ont été intégralement souscrites par l'actionnaire unique et libérées intégralement en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la Société, de telle sorte que la somme de CINQ CENT MILLE EUROS (EUR 500.000,-) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

VI. Suite à l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus, l'article 5, alinéa 1<sup>er</sup> des Statuts de la Société sera modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

"Le capital social souscrit s'élève à UN MILLION D'EUROS (EUR 1.000.000,-), représenté par DIX MILLE (10.000) actions ordinaires sous forme nominative d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune.»

#### *Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunération et charges qui incombent à la Société en raison de la présente augmentation de capital, sont évalués à six mille euros.

Dont acte et fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. MOSCATO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 novembre 2008, Relation: LAC/2008/44642. — Reçu à 0.50%: deux mille cinq cents euros (2500 €).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008144279/242/135.

(080169839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

### **Verita Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 632.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 137.607.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fourth day of October.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

For an extraordinary meeting of the sole shareholder of Verita Holding S. à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office in L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel, (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg on 14th March 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1081 of 2nd May 2008:

Mr Mariusz Klimek, a Polish citizen, vice-president of company, residing at 5 ul. Kwiatowa, PI-41-500 Chorzow, Poland, represented by Pierre-Yves Champagnon, with professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, by virtue of a proxy given on 20th October 2008.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

Mr Mariusz Klimek, prenamed is the sole shareholder of the Company,

- the Company's share capital is presently set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euros) represented by 500 (five hundred) shares of EUR 25.- (twenty-five euros) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxy holder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder of the Company, decides to increase the subscribed capital by an amount of SIX HUNDRED AND TWENTY THOUSAND EURO (EUR 620,000.-) so as to bring it from its present amount of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (EUR 12,500.-) up to SIX HUNDRED AND THIRTY-TWO THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (EUR 632,500.-) by the issuance of TWENTY-FOUR THOUSAND EIGHT HUNDRED (24,800) new shares having a par value of TWENTY-FIVE EURO (EUR 25.-) each, having the same rights as the already existing shares.

*Subscription - Payment*

Thereupon, Mr Mariusz Klimek, prenamed and represented as stated above declares to subscribe for the new shares and to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of ONE MILLION TWO HUNDRED AND SEVENTY-FIVE THOUSAND THREE HUNDRED AND SEVENTY-FIVE (1,275,375) shares having a nominal value of ONE PLN (PLN 1.-) each, of the company REPORTER S.A., a company governed by the laws of Poland with registration number (KRS) 0000282961 with the District Court of Katowice Wischod, Katowice, 8th Commercial division of the National Court Register and with registered office at 108 Niedzwiedziniec Street, Chorzow, 41-515 Poland, representing 44,75% of the issued shares of the said Company.

This contribution is being made for a value of TWO MILLION TWO HUNDRED AND NINETEEN THOUSAND SEVEN HUNDRED AND EIGHTY-THREE PLN (PLN 2,219,783) corresponding to SIX HUNDRED AND TWENTY THOUSAND SEVEN HUNDRED AND SIXTY-EIGHT CENTS (EUR 620,768) at the exchange rate of 1 Zloty = EUR 0.27965256.

The amount of SIX HUNDRED AND TWENTY THOUSAND EURO (EUR 620,000.-) is allocated to the share capital and the amount of SEVEN HUNDRED AND SIXTY-EIGHT CENT (EUR 768) is allocated to the issue premium.

It results from a certificate issued on October 20, 2008 by the management of REPORTER S.A., that, as of the date of such certificate:

- the shares contributed represent 44,75% of the issued capital of REPORTER;
- the shareholder is the owner of the shares
- the shares are fully paid-up
- Mr Mariusz Klimek is solely entitled to the shares and possesses the power to dispose of the shares
- none of the shares are encumbered with an pledge or usufruct, there exist no right to acquire and pledge or usufruct on the Shares and none of the Shares are subject to any attachment
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Shares be transferred to him
- according to applicable law and the articles of association of REPORTER the Shares are freely transferable
- the shares are worth at least at six hundred twenty thousand seven hundred and sixty-eight Euro (Euro 620,768) equivalent to PLN 2,219,783.

Such certificate and a balance sheet of REPORTER, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

*Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the sole shareholder decides to amend Article 5.1. of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

5.1. The Company's corporate capital is fixed at SIX HUNDRED AND THIRTY-TWO THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (EUR 632,500.-) represented by TWENTY-FIVE THOUSAND THREE HUNDRED (25,300) shares in registered form with a par value of TWENTY-FIVE EURO (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately EUR 6,000.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-quatre octobre,

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

**A COMPARU:**

pour une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de Verita Holding S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-2134, Luxembourg, 58, rue Charles Martel, (la Société), constituée suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1081 du 2 mai 2008,

Monsieur Mariusz Klimek, de nationalité polonaise, vice-président de société, résident au 5 ul. Kwiatowa, PI-41-500 Chorzow, Pologne,

ici représenté par Monsieur Pierre-Yves Champagnon, ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134, Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 octobre 2008.

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Monsieur Mariusz Klimek, prénommé est l'associé unique de la Société,

- le capital social de la Société est actuellement fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

La partie comparante, représentée par le mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de SIX CENT VINGT MILLE EUROS (EUR 620.000,-) pour le porter de son montant actuel de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) à SIX CENT TRENTE-DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 632.500,-) par l'émission de VINGT-QUATRE MILLE HUIT CENTS (24.800) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

*Souscription - Libération*

Ces faits exposés, Monsieur Mariusz Klimek, prénommé et représenté comme décrit ci-dessus, déclare souscrire les nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en nature de UN MILLION DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE-QUINZE (1.275.375) actions ayant une valeur nominale de UN ZLOTY POLONAIS (PLN 1,-) chacune, de la société REPORTER S.A., une société gouvernée par les lois de Pologne, inscrite au District Court de Katowice Wischod, Katowice, 8<sup>e</sup> Commercial division du National Cour Register sous le numéro (KRS) 0000282961 et ayant son siège au 108 Niedzwiedziniak Street, Chorzow, 41-515 Pologne, représentant 44,75% des actions émises de ladite Société.

Cet apport est fait pour une valeur de DEUX MILLIONS DEUX CENT DIX-NEUF MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-TROIS ZLOTY POLONAIS (PLN 2.219.783,-) correspondant à SIX CENT VINGT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-HUIT EUROS (EUR 620.768,-) au taux de conversion de 1 PLN= 0,27965256 EURO.

Le montant de SIX CENT VINGT MILLE EUROS (EUR 620.000,-) est alloué au capital social et le montant de SEPT CENT SOIXANTE-HUIT EUROS (EUR 768,-) est alloué à la prime d'émission.

Il résulte d'un certificat délivré par la gérance de REPORTER S.A., en date du 20 octobre 2008 qu'à la date de ce certificat:

- les actions apportées représentent 44,75% du capital social de REPORTER S.A.
- l'associé est le propriétaire des actions
- les actions sont entièrement libérées
- Monsieur Mariusz Klimek est le seul titulaire des droits sur les actions apportées et possède le pouvoir d'en disposer
- les actions ne sont grevées d'aucun nantissement ou d'usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les actions et les actions ne sont pas sujettes à une telle opération
- il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les actions lui soient cédées
- conformément à la loi applicable et aux statuts de REPORTER, les actions sont librement cessibles
- les actions sont évaluées au moins à six cent vingt mille sept cent soixante-huit (EUR 620.768) équivalent à PLN 2.219.783

Ledit certificat et un bilan de REPORTER, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

5.1. Le capital de la Société est fixé à SIX CENT TRENTE-DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 632.500,-), représenté par VINGT-CINQ MILLE TROIS CENTS (25.300) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de l'augmentation de capital à environ EUR 6.000,-.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire des parties comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P-Y. CHAMPAGNON et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 novembre 2008, Relation: LAC/2008/44469. — Reçu trois mille cent trois euros quatre-vingt quatre cents (3103,84 €).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008144280/242/151.

(080169844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

**Global Alternative Energy International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 111.689.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Associés tenue en date du 5 septembre 2008 a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de M. René Kaeppli, en tant que gérant, est acceptée avec effet immédiat.
- M. Frank Walenta, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636, Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 5 novembre 2008.

Pour extrait conforme

Frank Walenta

Référence de publication: 2008144141/724/18.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04535. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080169604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

**Sontsa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 142.812.

—  
STATUTES

In the year two thousand eight, on the thirteenth day of October.

Before Us Maître Emile SCHLESSER, notary public, residing in Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

There appeared:

1.- Mr Ville MIETTINEN, investor, born in Geneva (Switzerland), on 5 June 1975, residing in FIN-00100 Helsinki, 1B9, Eerikinkatu,

here represented by Mr Jean-Robert BARTOLINI, private employee, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch,

by virtue of a proxy given under private seal on 8 April 2008.

2.- Mr Santtu PARIKKA, investor, born in Helsinki (Finland), on 7 July 1971, residing in FIN-00140 Helsinki, 20 C 30, Tähtitorninkatu,

here represented by Mr Jean-Robert BARTOLINI, previously named,  
by virtue of a proxy given under private seal on 8 April 2008.

3.- Mr Jari ULLAKKO, investor, born in Helsingfors (Sweden), on 2 May 1963, residing in S-115 23 Stockholm, Narvavägen,

here represented by Mr Jean-Robert BARTOLINI, previously named,  
by virtue of a proxy given under private seal on 14 May 2008.

4.- Mr Niclas LINDQVIST, investor, born in Espoo (Finland), on 20 November 1963, residing in FIN-00140 Helsinki, 7 E 41, Tehtaankatu,

here represented by Mr Jean-Robert BARTOLINI, previously named,  
by virtue of a proxy given under private seal on 8 April 2008.

5.- "FAKE GRAPHICS OY", a company incorporated and existing under the laws of Finland, having its registered office in FIN-00150 Helsinki, 7, Pursimiehenkatu, and registered with the Trade and Companies' Register of Helsinki under number 1914324-7,

here represented by Mr Jean-Robert BARTOLINI, previously named,  
by virtue of a proxy given under private seal on 8 April 2008.

6.- "JOCAHOLM OY", a company incorporated and existing under the laws of Finland, having its registered office in FIN-00930 Helsinki (Finland), 11 B, Punapaadentie, and registered with the Trade and Companies' Register of Helsinki under number 1605646-3,

here represented by Mr Jean-Robert BARTOLINI, previously named,  
by virtue of a proxy given under private seal on 8 April 2008.

7.- "OY CULATUM AB", a company incorporated and existing under the laws of Finland, having its registered office in FIN-00151 Helsinki, PL-279, and registered with the Trade and Companies' Register of Helsinki under number 1085100-1,

here represented by Mr Jean-Robert BARTOLINI, previously named,  
by virtue of a proxy given under private seal on 2 April 2008.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to state as follows the Articles of Association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") under the name "SONTSA S.à r.l." (the "Company"), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated on 10 August 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association (the "Articles").

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

#### **Art. 3. Object.**

3.1 The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate of moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

3.2 The Company may furthermore carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

3.3 In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise.

3.4 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.5 The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

3.6 The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions that aim to promote and facilitate directly and indirectly the accomplishment and development of its purpose.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12.500,00) represented by two hundred (200) shares in registered form with a par value of sixty-two euro and fifty cents (EUR 62,50) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers.**

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2 The members of the board might be split in two categories, respectively denominated «Category A Managers» and «Category B Managers».

7.3 The managers may be dismissed ad nutum.

#### **Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.



8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

**Art. 9. Procedure.**

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and, to the extent Category A Managers and Category B Managers were appointed, at least one Category A Manager and one Category B Manager must be present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast and, if the board of managers is composed of Category A Managers and Category B Managers such resolutions must be approved by at least one Category A Manager and one Category B Manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10 Representation.**

10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager and by the joint signature of two managers in the case of a plurality of managers.

10.2 If the general meeting of partners decides to create two categories of managers (category A and category B), the Company will only be bound by the joint signature of any A Manager together with any B Manager.

10.3 The Company shall further be bound by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

**IV. General meetings of partners**

**Art. 12. Powers and voting rights.**

12.1 The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2 Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

**Art. 13. Form - Quorum - Majority.**

13.1 If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

**V. Annual accounts - Allocation of profits**

**Art. 14. Accounting Year.**

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 15. Allocation of Profits.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five percent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten percent (10%) of the Company's nominal share capital.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by Law, the liquidators shall be Invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

## VII. General provision

**Art. 17. General provision.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles. Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31st December 2008.

### *Subscription - payment*

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

|   |           |
|---|-----------|
| 1.- Mr Ville MIETTINEN, previously named, fifty-nine shares . . . . . | 59        |
| 2.- Mr Santtu PARIKKA, previously named, fifty-nine shares . . . . .  | 59        |
| 3.- Mr Jari ULLAKKO, previously named, twenty-four shares . . . . .   | 24        |
| 4.- Mr Niclas LINDQVIST, previously named, fourteen shares . . . . .  | 14        |
| 5.- "FAKE GRAPHICS OY", previously named, ten shares . . . . .        | 10        |
| 6.- "JOCANHOLM OY", previously named, fourteen shares . . . . .       | 14        |
| 7.- "OY CULATUM AB", previously named, twenty shares . . . . .        | <u>20</u> |
| Total: two hundred shares . . . . .                                   | 200       |

All shares have been fully paid up by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12.500,00) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary.

### *Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand eight hundred euro (EUR 1,800.00).

### *Resolutions of the partners*

Immediately after the incorporation of the Company, the appearing parties, representing the entire corporate capital, then adopted the following resolutions:

- The following persons are appointed as managers of the Company for an undetermined period:
  - Mr Ville MIETTINEN, previously named,
  - Mr Santtu PARIKKA, previously named,
  - Mr Niclas LINDQVIST, previously named.
- The registered office of the Company is set at L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, Le treize octobre.

Par devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

Ont comparu:

1.- Monsieur Ville MIETTINEN, investisseur, né à Genève (Suisse), le 5 juin 1975, demeurant à FIN-00100 Helsinki, 1B9, Eerikinkatu,

ici représenté par Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 8 avril 2008,

2.- Monsieur Santtu PARIKKA, investisseur, né à Helsinki (Finlande), le 7 juillet 1971, demeurant à FIN-00140 Helsinki, 20 C 30, Tähtitorninkatu,

ici représenté par Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 8 avril 2008,

3.- Monsieur Jari ULLAKKO, investisseur, né à Helsingfors (Suède), le 2 mai 1963, demeurant à S-115 23 Stockholm, Narvavägen,

ici représenté par Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 14 mai 2008,

4.- Monsieur Niclas LINDQVIST, investisseur, né à Espoo (Finlande), le 20 novembre 1963, demeurant à FIN-00140 Helsinki, 7 E 41, Tehtaankatu,

ici représenté par Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 8 avril 2008,

5.- "FAKE GRAPHICS OY", une société de droit finlandais, ayant son siège social à FIN-00150 Helsinki, 7, Pursimiehenkatu, et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'Helsinki sous le numéro 1914324-7,

ici représentée par Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 8 avril 2008,

6.- "JOCAHOLM OY", une société de droit finlandais, ayant son siège social à FIN-00930 Helsinki, 11 B, Punapaadentie, et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'Helsinki sous le numéro 1605646-3,

ici représentée par Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du le 8 avril 2008,

7.- "OY CULATUM AB", une société de droit finlandais, ayant son siège social à FIN-00151 Helsinki, PL 279, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'Helsinki sous le numéro 1085100-1,

ici représentée par Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 2 avril 2008,

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentaire, resteront annexées aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

#### I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "SONTSA S.à.r.l." (la "Société"), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi") et par les présents statuts (les "Statuts").

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

3.2 La Société a en outre pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

3.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

3.4 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

3.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,00), représenté par deux cents (200) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de soixante-deux euros et cinquante cents (EUR 62,50) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

## **III. Gestion - Représentation**

### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance.

7.2 Les membres du Conseil peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

7.3 Les gérants sont révocables ad nutum.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, telefax ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, que si au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, ces résolutions ont été approuvées par au moins un Gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou telefax.

#### **Art. 10. Représentation.**

10.1 La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

10.2 Dans l'éventualité où deux catégories de Gérants sont créées (Gérant de catégorie A et Gérant de catégorie B), la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

10.3 La Société sera aussi engagée par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### **IV. Assemblée Générale des associés**

#### **Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.**

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

#### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

### Art. 14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

**Art. 15. Affectation des bénéfices.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pourcent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VII. Disposition générale

**Art. 17. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au trente-et-un décembre 2008.

### *Souscription - libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les parts sociales comme suit:

|  |     |
|--|-----|
| 1.-Monsieur Ville MIETTINEN, prénommé, cinquante-neuf parts sociales | 59  |
| 2.- Monsieur Santtu PARIKKA, prénommé, cinquante-neuf parts sociales | 59  |
| 3.-Monsieur Jari ULLAKKO, prénommé, vingt-quatre parts sociales      | 24  |
| 4.- Monsieur Niclas LINDQVIST, prénommé, quatorze parts sociales     | 14  |
| 5.- "FAKE GRAPHICS OY", prénommée, dix parts sociales                | 10  |
| 6.- "JOCAHOLM OY", prénommée, quatorze parts sociales                | 14  |
| 7.- "OY CULATUM AB", prénommée, vingt parts sociales . . . . .       | 20  |
| Total: deux cents parts sociales . . . . .                           | 200 |

Toutes les parts sociales ont été libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille huit cents euros (EUR 1.800,00).

### *Décision des associés*

Et aussitôt, les comparants, représentant la totalité du capital social, ont ensuite pris les décisions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
  - a) Monsieur Ville MIETTINEN, prénommé,
  - b) Monsieur Santtu PARIKKA, prénommé,
  - c) Monsieur Niclas LINDQVIST, prénommé.

2. Le siège social de la Société est établi à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant des comparants, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Bartolini, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 octobre 2008. LAC / 2008 / 42228. - Reçu à 0,5%: soixante-deux euros cinquante cents (62,50 €).

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2008.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2008142755/227/467.

(080167892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

**Fidacta Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 83.559.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

*FIDACTA HOLDING LUXEMBOURG S.A.*

Signature

Référence de publication: 2008143728/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04601. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

**MTG Broadcasting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 73.791.

In the year two thousand and eight, on the fifteenth day of October.

Before Us Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

is held an extraordinary general meeting of shareholders of "MTG Broadcasting S.A.", a public limited liability company ("société anonyme") (hereafter the "Company"), having its registered office at 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 73.791 and incorporated by a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, dated December 29th, 1999, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 261 of April 6th, 2000, and whose articles of association have been amended pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, of June 28th, 2002, as published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1424 of October 2nd, 2002, pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, aforementioned, of April 25th, 2003, as published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 618 of June 6th, 2003 and finally pursuant to a deed of the undersigned notary, of August 22nd, 2008, as published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2403 of October 1st, 2008

The meeting is opened by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, being in the chair (hereafter the "Chairman"),

who appoints as secretary Miss Sophie HENRYON, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard.

The meeting elected as scrutineer, Miss Claudia ROUCKERT, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are recorded in an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed after having been initialled "ne varietur" by the proxyholder of the appearing persons and the undersigned notary.

II. As it appears from the said attendance list, all the issued shares, representing the whole share capital of the Company, are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of ONE HUNDRED AND FIFTY-NINE MILLION FIVE HUNDRED AND EIGHTY-FOUR THOUSAND NINE HUNDRED AND FIFTEEN EURO (EUR 159,584,915.-) in order to raise it from its present amount of NINETY-NINE MILLION TWO HUNDRED AND NINETY-SEVEN THOUSAND THREE HUNDRED AND EIGHTY EURO (EUR 99,297,380.-) to TWO HUNDRED AND FIFTY-EIGHT MILLION EIGHT HUNDRED AND EIGHTY-TWO THOUSAND TWO HUNDRED AND NINETY-FIVE EURO (EUR 258,882,295.-) by the issue of FOUR MILLION FIVE HUNDRED AND FIFTY-NINE THOUSAND FIVE HUNDRED AND SIXTY-NINE (4,559,569) new shares with a par value of THIRTY-FIVE EURO (EUR 35.-) each and an aggregate par value of ONE HUNDRED AND FIFTY-NINE MILLION FIVE HUNDRED AND EIGHTY-FOUR THOUSAND NINE HUNDRED AND FIFTEEN EURO (EUR 159,584,915.-), vested with the same rights and obligations as the existing shares, together with a share premium of ONE BILLION FOUR HUNDRED AND THIRTY-SIX MILLION TWO HUNDRED AND SIXTY-FOUR THOUSAND TWO HUNDRED AND NINETY-TWO EURO (EUR 1,436,264,292.-) (the "New Shares");

2. Subscription and full payment of the New Shares by contribution in kind having a total value of ONE BILLION FIVE HUNDRED AND NINETY-FIVE MILLION EIGHT HUNDRED AND FORTY-NINE THOUSAND TWO HUNDRED AND SEVEN Euro (EUR 1,595,849,207.-), consisting of all the assets and liabilities of MTG Services AB, a public limited liability company incorporated and existing under Swedish laws (aktiebolag) having its registered office at Söder Mälarsstrand 43, SE-104 62 Stockholm, Sweden, and registered with the Swedish trade register (bolagsverket) under number 556022-0831;

3. Consideration of the valuation method used for determining the value of the contributed assets and liabilities;

4. Consideration of the request relating to the tax payment exemption for the contribution in kind;

5. Decrease of the share capital of the Company by an amount of NINETY-NINE MILLION TWO HUNDRED AND NINETY-SEVEN THOUSAND THREE HUNDRED AND EIGHTY EURO (EUR 99,297,380.-) in order to reduce it from its present amount of TWO HUNDRED AND FIFTY-EIGHT MILLION EIGHT HUNDRED AND EIGHTY-TWO THOUSAND TWO HUNDRED AND NINETY-FIVE EURO (EUR 258,882,295.-) to ONE HUNDRED AND FIFTY-NINE MILLION FIVE HUNDRED AND EIGHTY-FOUR THOUSAND NINE HUNDRED AND FIFTEEN EURO (EUR 159,584,915.-) and decrease of the share premium account by EIGHT HUNDRED AND SIXTY-SEVEN MILLION FOUR HUNDRED AND FORTY-EIGHT THOUSAND EIGHT HUNDRED AND TWENTY-SEVEN EURO (EUR 867,448,827.-) by the cancellation of the TWO MILLION EIGHT HUNDRED AND THIRTY-SEVEN THOUSAND AND SIXTY-EIGHT (2,837,068) shares contributed to the Company;

6. Amendment of the article five of the Company's articles of association to give it the following content:

" **Art. 5.** The Company has an issued capital of ONE HUNDRED AND FIFTY-NINE MILLION FIVE HUNDRED AND EIGHTY-FOUR THOUSAND NINE HUNDRED AND FIFTEEN EURO (EUR 159,584,915.-), divided into FOUR MILLION FIVE HUNDRED AND FIFTY-NINE THOUSAND FIVE HUNDRED AND SIXTY-NINE (4,559,569) shares of a par value of thirty-five Euro (EUR 35.-) per share"

7. Appointment of Mr. Mathias Hermansson as category A director.

8. Miscellaneous.

After the foregoing has been approved by the shareholders, the general meeting unanimously takes the following resolutions:

#### *First resolution*

The general meeting resolves to increase the Company's share capital to the extent of ONE HUNDRED AND FIFTY-NINE MILLION FIVE HUNDRED AND EIGHTY-FOUR THOUSAND NINE HUNDRED AND FIFTEEN EURO (EUR 159,584,915.-) in order to raise it from its present amount of NINETY-NINE MILLION TWO HUNDRED AND NINETY-SEVEN THOUSAND THREE HUNDRED AND EIGHTY EURO (EUR 99,297,380.-) to TWO HUNDRED AND FIFTY-EIGHT MILLION EIGHT HUNDRED AND EIGHTY-TWO THOUSAND TWO HUNDRED AND NINETY-FIVE EURO (EUR 258,882,295.-) by the issue of FOUR MILLION FIVE HUNDRED AND FIFTY-NINE THOUSAND FIVE HUNDRED AND SIXTY-NINE (4,559,569) shares with a par value of THIRTY-FIVE EURO (EUR 35.-) each, and an aggregate par value of ONE HUNDRED AND FIFTY-NINE MILLION FIVE HUNDRED AND EIGHTY-FOUR THOUSAND NINE HUNDRED AND FIFTEEN EURO (EUR 159,584,915.-), vested with the same rights and obligations as the existing shares, together with a share premium of ONE BILLION FOUR HUNDRED AND THIRTY-SIX MILLION TWO HUNDRED AND SIXTY-FOUR THOUSAND TWO HUNDRED AND NINETY-TWO EURO (EUR 1,436,264,292.-).



#### *Second resolution*

The general meeting resolves to agree to the subscription of all FOUR MILLION FIVE HUNDRED AND FIFTY-NINE THOUSAND FIVE HUNDRED AND SIXTY-NINE (4,559,569) New Shares by MTG Services AB, a public limited company incorporated and existing under Swedish laws (aktiebolag) having its registered office at Söder Mälarstrand 43, SE-104 62 Stockholm, Sweden, and registered with the Swedish trade register (bolagsverket) under number 556022-0831.

#### *Subscription - payment*

Thereupon MTG Services AB, aforementioned, declares to subscribe to FOUR MILLION FIVE HUNDRED AND FIFTY-NINE THOUSAND FIVE HUNDRED AND SIXTY-NINE (4,559,569) New Shares and have them fully paid up in nominal value together with a share premium of ONE BILLION FOUR HUNDRED AND THIRTY-SIX MILLION TWO HUNDRED AND SIXTY-FOUR THOUSAND TWO HUNDRED AND NINETY-TWO EURO (EUR 1,436,264,292.-), by a contribution in kind consisting of all its assets and liabilities, which are hereby transferred to and accepted by the Company at the value of ONE BILLION FIVE HUNDRED AND NINETY-FIVE MILLION EIGHT HUNDRED AND FORTY-NINE THOUSAND TWO HUNDRED AND SEVEN EURO (EUR 1,595,849,207.-), as documented by a contribution agreement dated October 15th, 2008.

The total value of such contribution, which is declared to be of ONE BILLION FIVE HUNDRED AND NINETY-FIVE MILLION EIGHT HUNDRED AND FORTY-NINE THOUSAND TWO HUNDRED AND SEVEN EURO (EUR 1,595,849,207.-) by MTG Services AB, and whose valuation is accepted by the Company, is subject to an independent auditor's report, in accordance with articles 26-1 and 32-1 (5) of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915 as amended, established by "Ernst & Young Tax Advisory Services S.à.r.l.", with registered office at 7, parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, which report concludes as follows:

#### *Conclusion*

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention which causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and par value to the 4,559,569 shares with a par value of EUR 35 each to be issued with total related share premium of EUR 1,436,264,292, hence total consideration amounting to EUR 1,595,849,207 (SEK 15,406,806,999)."

"Ernst & Young Tax Advisory Services S.à.r.l."

Evidence of the transfer of all assets and liabilities has been given to the undersigned Notary by a copy of the aforementioned contribution agreement. Said report and contribution agreement, after having been initialled "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned Notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

#### *Contribution tax payment exemption request*

Considering that it concerns the share capital increase of a Luxembourg company by a contribution in kind to one Luxembourg resident company consisting of all the assets and liabilities of a company having its registered office in a State of the European Union, the Luxembourg Company expressly requests the capital contribution duty exemption on basis of Article 4.1. of the Luxembourg law of December 29, 1971, as amended by the law of December 3, 1986.

#### *Third resolution*

The general meeting resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of NINETY-NINE MILLION TWO HUNDRED AND NINETY-SEVEN THOUSAND THREE HUNDRED AND EIGHTY EURO (EUR 99,297,380.-) in order to reduce it from its present amount of TWO HUNDRED AND FIFTY-EIGHT MILLION EIGHT HUNDRED AND EIGHTY-TWO THOUSAND TWO HUNDRED AND NINETY-FIVE EURO (EUR 258,882,295.-) to ONE HUNDRED AND FIFTY-NINE MILLION FIVE HUNDRED AND EIGHTY-FOUR THOUSAND NINE HUNDRED AND FIFTEEN EURO (EUR 159,584,915.-) by the cancellation of the TWO MILLION EIGHT HUNDRED AND THIRTY-SEVEN THOUSAND AND SIXTY-EIGHT (2,837,068) shares contributed to the Company, in order to avoid that the Company holds its own shares.

Considering that such shares have been valued, at NINE HUNDRED AND SIXTY-SIX MILLION SEVEN THOUSAND AND FORTY-SIX THOUSAND TWO HUNDRED AND SEVEN EURO (EUR 966,746,207.-) in the frame of the all assets and liabilities contribution, the general meeting resolves to also decrease the share premium account by EIGHT HUNDRED AND SIXTY-SEVEN MILLION FOUR HUNDRED AND FORTY-EIGHT THOUSAND EIGHT HUNDRED AND TWENTY-SEVEN EURO (EUR 867,448,827.-)

#### *Fourth resolution*

Pursuant to the above increase and decrease of capital, the general meeting resolves to amend Article five of the articles of association of the Company, which shall henceforth be read as follows:

" **Art. 5.** The Company has an issued capital of ONE HUNDRED AND FIFTY-NINE MILLION FIVE HUNDRED AND EIGHTY-FOUR THOUSAND NINE HUNDRED AND FIFTEEN EURO (EUR 159,584,915.-), divided into FOUR MILLION FIVE HUNDRED AND FIFTY-NINE THOUSAND FIVE HUNDRED AND SIXTY-NINE (4,559,569) shares of a par value of thirty-five Euro (EUR 35.-) per share."

135730

*Fifth resolution*

Finally, the general meeting notes that Mr. Mathias Hermansson has been appointed as "director of the Company" in replacement of Mr. Anders Nilsson, category A director, by the extraordinary general meeting of the Company held on September 30th, 2008. However, the category of such new director was not clearly indicated in the minutes of such shareholders' meeting.

Therefore the general meeting resolves to confirm the allocation of Mr. Mathias Hermansson, Chief Financial Officer, born on October 25 1972 in Seoul, Republic of Korea, and residing at Karl Gerhards väg 23, SE-133 35 Saltsjöbaden, Sweden, as category A director.

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately six thousand four hundred euro (EUR 6,400.-)

*Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in article 26 of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915 as amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit le quinze octobre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "MTG Broadcasting SA", une société anonyme (ci-après la «Société»), avec siège social au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 73.791, et constituée suivant un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, en date du 29 décembre 1999, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations n ° 261 du 6 avril 2000, les statuts de laquelle ont été modifiés par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, en date du 28 juin 2002, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations n ° 1424 du 2 octobre 2002, et en date du 25 avril 2003, par un acte de Maître Jean-Joseph Wagner, précité, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations n ° 618 du 6 juin 2003 et finalement, en date du 22 août 2008, par un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations n ° 2403 du 1<sup>er</sup> octobre 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard (ci-après le «Président»),

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie HENRYON, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

II. Tel qu'il résulte de la liste de présence, la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

III. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital de la Société à concurrence de CENT CINQUANTE-NEUF MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE NEUF CENT QUINZE EUROS (EUR 159.584.915) afin de le porter de son montant actuel de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT EUROS (EUR 99.297.380) à DEUX CENT CINQUANTE-HUIT MILLIONS HUIT CENT QUATRE-

VINGT-DEUX MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE EUROS (EUR 258.882.295) par l'émission de QUATRE MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE-NEUF MILLE CINQ CENT SOIXANTE-NEUF (4.559.569) nouvelles actions d'une valeur nominale de TRENTE-CINQ EUROS (EUR 35) chacune et d'une valeur nominale totale de CENT CINQUANTE-NEUF MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE NEUF CENT QUINZE EUROS (EUR 159.584.915.-), disposant des mêmes droits et obligations que les actions existantes, avec une prime d'émission d'un montant de UN MILLIARD QUATRE-CENT TRENTE-SIX MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE DEUX CENT QUATRE- VINGT-DOUZE EUROS (EUR 1.436.264.292) (les «Actions Nouvelles»);

2. Souscription et libération intégrale des Actions Nouvelles par apport en nature d'une valeur totale de UN MILLIARD CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLIONS HUIT CENT QUARANTE-NEUF MILLE DEUX CENT SEPT EUROS (EUR 1.595.849.207) se composant de tous les actifs et passifs de MTG Services AB, une société constituée sous les lois suédoises (aktiebolag) ayant son siège social au Söder Mälarstrand 43, SE-104 62 Stockholm, Suède, et enregistrée au registre des sociétés suédois (bolagsverket) sous le numéro 556022-0831;

3. Prise en compte de la méthode d'évaluation utilisée pour déterminer la valeur des actions apportées;

4. Prise en compte de la demande d'exemption relative à l'apport en nature;

5. Réduction du capital de la Société à concurrence de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGTS EUROS (EUR 99.297.380) afin de le réduire de son montant actuel de DEUX CENT CINQUANTE-HUIT MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE EUROS (EUR 258.882.295) à CENT CINQUANTE-NEUF MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE NEUF CENT QUINZE EUROS (EUR 159.584.915), et réduction du compte prime d'émission d'un montant de HUIT CENT SOIXANTE-SEPT MILLION QUATRE CENT QUARANTE-HUIT MILLE HUIT CENT VINGT-SEPT EUROS (EUR 867.448.827) par l'annulation des DEUX MILLIONS HUIT CENT TRENTE-SEPT MILLE SOIXANTE-HUIT (2.837.068) actions apportées à la Société;

6. Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de lui donner le contenu suivant:

« **Art. 5.** Le capital social émis de la société est de CENT CINQUANTE NEUF MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE NEUF CENT QUINZE EUROS (EUR 159.584.915) divisé en QUATRE MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE-NEUF MILLE CINQ CENT SOIXANTE-NEUF (4.559.569) actions d'une valeur nominale de TRENTE-CINQ EUROS (EUR 35) par action.»

7. Nomination de M. Mathias Hermansson en tant qu'administrateur de catégorie A

8. Divers.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de CENT CINQUANTE-NEUF MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE NEUF CENT QUINZE EUROS (EUR 159.584.915) afin de le porter de son montant actuel de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGTS EUROS (EUR 99.297.380) à DEUX CENT CINQUANTE-HUIT MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE EUROS (EUR 258.882.295) par l'émission de QUATRE MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE-NEUF MILLE CINQ CENT SOIXANTE-NEUF (4.559.569) nouvelles actions d'une valeur nominale de TRENTE-CINQ EUROS (EUR 35) chacune et d'une valeur nominale totale de CENT CINQUANTE-NEUF MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE NEUF CENT QUINZE EUROS (EUR 159.584.915.-), disposant des mêmes droits et obligations que les actions existantes, avec une prime d'émission d'un montant de UN MILLIARD QUATRE CENT TRENTE-SIX MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DOUZE EUROS (EUR 1.436.264.292).

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'approuver la souscription des QUATRE MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE-NEUF MILLE CINQ CENT SOIXANTE-NEUF (4.559.569) Actions Nouvelles par MTG Services AB, une société anonyme de droit suédois ("aktiebolag") ayant son siège social à Söder Mälarstrand 43, SE-104 62 Stockholm, Suède, enregistrée au registre de commerce suédois ("bolagsverket") sous le n ° 556022-0831.

#### *Souscription - paiement*

MTG Services AB, précitée, déclare souscrire les QUATRE MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE-NEUF MILLE CINQ CENT SOIXANTE-NEUF (4.559.569) Actions Nouvelles et les libérer intégralement en valeur nominale, avec une prime d'émission d'un montant de UN MILLIARD QUATRE CENT TRENTE-SIX MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DOUZE EUROS (EUR 1.436.264.292), par un apport en nature se composant de tous ses actifs et passifs qui sont transférés et acceptés par la Société pour un montant s'élevant à UN MILLIARD CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLIONS HUIT CENT QUARANTE-NEUF MILLE DEUX CENT SEPT EUROS (EUR 1.595.849.207), tels que spécifiés dans le contrat d'apport daté du 15 octobre 2008. La valeur totale de cet apport en nature, que MTG Services AB déclare être de UN MILLIARD CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLION HUIT CENT QUARANTE-NEUF MILLE DEUX CENT SEPT EUROS (EUR 1.595.849.207), et dont l'estimation est acceptée par la Société, est sujette au rapport d'un réviseur d'entreprises indépendant conformément aux articles

26-1 et 32-1 (5) de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée, qui est établi par "Ernst & Young Tax Advisory Services S.à.r.l.", ayant son siège social au 7, parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach et dont le rapport conclut comme suit:

#### *Conclusion*

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention which causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and par value to the 4,559,569 shares with a par value of EUR 35 each to be issued with total related share premium of EUR 1,436,264,292, hence total consideration amounting to EUR 1,595,849,207 (SEK 15,406,806,999)." "Ernst & Young Tax Advisory Services S.à.r.l."

Preuve de l'apport de l'intégralité des actifs et passifs a été donnée au notaire instrumentaire au moyen d'une copie du prêt contrat d'apport. Ledit rapport ainsi que le contrat d'apport, après avoir été paraphés ne varietur par les comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront joints au présent acte pour être enregistrés auprès des autorités.

#### *Requête d'exemption de la taxe sur l'apport*

Compte tenu qu'il s'agit de l'augmentation de capital d'une société domiciliée au Luxembourg par un apport en nature consistant en tous les actifs et les passifs d'une société ayant son siège social dans un Etat-membre de l'Union Européenne, la Société exprime expressément une requête d'exemption sur le droit d'apport sur la base de l'article 4.1 de la Loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de réduire le capital social de la Société à concurrence de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGTS EUROS (EUR 99.297.380) afin de le réduire de son montant actuel de DEUX CENT CINQUANTE-HUIT MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE EUROS (EUR 258.882.295) à CENT CINQUANTE-NEUF MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE NEUF CENT QUINZE EUROS (EUR 159.584.915) par l'annulation des DEUX MILLIONS HUIT CENT TRENTE-SEPT MILLE SOIXANTE-HUIT (2.837.068) actions apportées à la Société, afin d'éviter que la Société ne détienne ses propres actions. Etant donné que ces parts ont été évaluées à NEUF CENT SOIXANTE-SIX MILLIONS SEPT CENT QUARANTE-SIX MILLE DEUX CENT SEPT EUROS (EUR 966.746.207) dans le cadre du présent apport, l'assemblée générale décide de réduire également le compte prime d'émission d'un montant de HUIT CENT SOIXANTE-SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE-HUIT MILLE HUIT CENT VINGT-SEPT EUROS (EUR 867.448.827).

#### *Quatrième résolution*

Suite à l'augmentation et à la réduction de capital ci-dessus, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social émis de la société est de CENT CINQUANTE NEUF MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE NEUF CENT QUINZE EUROS (EUR 159.584.915) divisé en QUATRE MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE-NEUF MILLE CINQ CENT SOIXANTE-NEUF (4.559.569) actions d'une valeur nominale de TRENTE-CINQ EUROS (EUR 35) par action»

#### *Cinquième résolution*

Enfin, l'assemblée générale note que M. Mathias Hermansson a été nommé en tant qu' «administrateur de la Société», en remplacement de M. Anders Nilsson, administrateur de catégorie A, durant l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue le 30 septembre 2008.

Cependant, la catégorie de ce nouvel administrateur n'a pas été indiquée clairement dans le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire précitée.

De ce fait, l'assemblée générale décide de confirmer l'attribution de la qualité d'administrateur de catégorie A à M. Mathias Hermansson, directeur financier, né le 25 octobre 1972 à Seoul, République de Corée, et résidant à Karl Gerhards väg 23, SE-133 35 Saltsjöbaden, Suède.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ six mille quatre cents Euros (EUR 6.400,-).

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée, et en constate expressément l'accomplissement.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Henryon, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 21 octobre 2008, Relation: EAC/2008/13173. — Reçu douze euros 12,-€.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 07 novembre 2008.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2008143209/219/316.

(080168259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

**Société Luxembourgeoise de Vulcanisation, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8035 Strassen, 41, Cité Pescher.

R.C.S. Luxembourg B 7.493.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008143833/1801/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04492. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

**Capital Sports Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Noaron Invest S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 140.271.

In the year two thousand eight, on the thirty-first day of October.

Before Us Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HEL-LINCKX, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Noaron Invest S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 140 271, incorporated pursuant to a deed of the replaced notary, dated July 3, 2008, published in the Memorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1940 of August 7, 2008 (the Company),

Capital Sports Holdings Ltd, a limited liability company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Second Floor Compass Centre, Shedden Road, Grand Cayman KY1-1106, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies in the Cayman Islands under number 219139 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mrs Solange Wolter, private employee, with professional address in Luxembourg, acting under a proxy given on October 30, 2008.

The proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
- II. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company into "Capital Sports Investments S.à r.l.".

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the Sole Shareholder resolves to change article 1 of the articles of association of the Company (the Articles) which shall henceforth read as follows:

" **Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Capital Sports Investments S.à r.l." (hereafter the Company), which shall be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles)."

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint Ms Céline Pignon, attorney-at-law, born on March 27, 1977 in Metz (France) with professional address at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg as additional manager of the Company with immediate effect and for an indefinite period.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Pour une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Noaron Invest S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140 271, constituée suivant acte du notaire remplacé, le 3 juillet 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéral 940 du 7 juillet 2008 (la Société),

Capital Sports Holdings Ltd, une société constituée selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à Second Floor, Compass Centre, Shedden Road, Grand Cayman KY1-1106, Iles Cayman, inscrite au Registre des Sociétés des Iles Cayman sous le numéro 219139 (l'Associé Unique),

ici représentée par Madame Solange Wolter, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 octobre 2008.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités d'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;
- II. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer la dénomination sociale de la Société en "Capital Sports Investments S.à r.l.".

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société (les Statuts) qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Capital Sports Investments S.à r.l.» (ci-après la Société); qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après les Statuts)".

*Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer Mademoiselle Céline Pignon, avocat, née le 27 mars 1977 à Metz (France) en qualité de gérant additionnel de la Société avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. À la demande de ladite partie comparante, il est précisé qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Signé: S. WOLTER et C. WERSANDT.

135735

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 novembre 2008. Relation: LAC/2008/44664. - Reçu douze euros (12€).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008144286/242/90.

(080169732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---

**Vauban S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 134.945.

*Démission de mandat d'administrateur de la Société, renouvellement de mandat d'administrateur de la Société et renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises de la Société*

1. Démission de mandat d'administrateur de la Société

Patrick RAAFLAUB a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société par une lettre de démission datée du 22 mai 2008 et avec effet au 31 mai 2008.

2. Renouvellement de mandat d'administrateur de la Société

Suivant la cinquième résolution de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société datée du 20 juin 2008, le mandat de l'administrateur de la Société Giovanni SPASIANO doit être renouvelé jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2009 appelée à décider sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008.

3. Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises de la Société

Suivant la cinquième résolution de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société datée du 20 juin 2008, le mandat du réviseur d'entreprises de la Société PricewaterhouseCoopers S.à r.l. doit être renouvelé jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2009 appelée à décider sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2008.

Vauban S.A.

Signature

Référence de publication: 2008144144/250/29.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2008, réf. LSO-CW05466. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---

**Patton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 105.338.

*Changement de siège social de l'associé de la Société et démissions des mandats de gérant de la Société*

1. Changement de siège social de l'associé de la Société

Le siège social de l'associé de la Société SWISS RE TREASURY (LUXEMBOURG) S.A. doit être changé de «8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg» en «2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg».

2. Démissions des mandats de gérant de la Société

- Cathryn CRITES a démissionné de son mandat de gérant de la Société par une lettre de démission datée du 16 septembre 2008 et avec effet au 16 septembre 2008; et

- Patrick RAAFLAUB a démissionné de son mandat de gérant de la Société par une lettre de démission datée du 22 mai 2008 et avec effet au 31 mai 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2008.

*Patton S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2008144143/250/23.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2008, réf. LSO-CW05468. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---

**Finbra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 62.242.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 octobre 2008*

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:

Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique).

- L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 6 mars 1969 à SAVIGNY SUR ORGE (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

*FINBRA S.A.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008144131/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04581. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---

**Sinatra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 132.931.

—  
In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth of October,

Before Maitre Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

M<sup>e</sup> Florie GOUNON, lawyer, having her professional address in Luxembourg,

acting in her capacity as attorney-in-fact of the Board of Managers of Sinatra S.à r.l., by virtue of resolutions of the Board of Managers and a power of attorney dated October 24, 2008.

Said power and a copy of said resolutions, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary will be annexed to this document to be filed with it to the registration authorities.

Who declared and required the undersigned notary to record that:

I) The company "Sinatra S.à r.l.", having its registered office in L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-Rue, was incorporated by a deed of the undersigned notary on September 20, 2007, published in the Memorial C, number 2697 of November 23, 2007, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under registration number B 132931.

II) According to article 6 of the articles of incorporation, the capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (12,500 €) represented by one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one euro cent (0.01 €) each.

The company shall have an authorized share capital of one billion four hundred sixty-two million euro (1,462,000,000 €) represented by one hundred forty-six billion and two hundred million (146,200,000,000) shares having a par value of one euro cent (0.01 €) each.

The Board of Managers is authorised and appointed:

- to increase from time to time the subscribed capital of the Company within the limits of the authorised capital, at once or by successive portions, by issuance of new shares with or without share premium, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, by conversion of convertible preferred equity certificates or other convertible notes or similar instruments or, upon approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;



- to determine the place and the date of the issuance or of the successive issuances, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares.

Such authorisation is valid for a period of five years starting from the date of publication of the incorporation deed.

The period of this authority may be extended by resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders, from time to time, in the manner required for amendment of these articles of association.

The Board of Managers is authorised to determine the conditions attached to any subscription for shares. In case of issuance of shares, the Board of Managers of the Company may, in its sole discretion, decide the amounts to be issued.

When the Board of Managers effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this article in order to record the change and the Company's management is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

III) Pursuant to this authorization, the Board of Managers has decided on October 24, 2008 to increase the capital of the Company by an amount of one million five hundred and two thousand seven hundred euro (1,502,700 €) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (12,500 €) to one million five hundred and fifteen thousand two hundred euro (1,515,200 €) by the issuance of one hundred and fifty million two hundred and seventy thousand (150,270,000) new shares having a nominal value of one euro cent (0.01 €) each, this capital increase occurring by contributions in kind of three claims held by the current shareholders of the Company.

The board of managers decided to accept the subscription of the new shares as follows:

- one hundred and nine million eight hundred and fifty-nine thousand eight hundred and seventy-three (109,859,873) new shares have been subscribed by GS International Infrastructure Partners I, Limited Partnership, with registered office at c/o Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, P.O. Box 2681GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands and fully paid in by a contribution in kind consisting of a claim held by it against the Company of an amount of one million ninety-eight thousand five hundred and ninety-eight euro seventy-three cent (1,098,598.73 €);

- thirty-six million one hundred and ninety-two thousand four hundred and sixty-nine (36,192,469) new shares have been subscribed by GS Global Infrastructure Partners I, Limited Partnership, with registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, USA and fully paid in by a contribution in kind consisting of a claim held by it against the Company of an amount of three hundred and sixty-one thousand nine hundred twenty-four euro sixty-nine cent (361,924.69 €);

- four million two hundred and seventeen thousand six hundred and fifty-eight (4,217,658) new shares have been subscribed by GS Institutional Infrastructure Partners I, Limited Partnership, with registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, USA and fully paid in by a contribution in kind consisting of a claim held by it against the Company of an amount of forty-two thousand one hundred and seventy-six euro fifty-eight cent (42,176.58 €).

*Evidence of the contributions' existence and value*

The existence and the value of said claims result from a balance sheet as per October 27, 2008 and from a certificate issued by the management of the Company on October 27, 2008.

Such certificate and balance sheet, after signature ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation will now read as follows:

« **Art. 6. first paragraph.** The capital is fixed at one million five hundred and fifteen thousand two hundred euro (1,515,200 €) represented by one hundred and fifty-one million five hundred and twenty thousand (151,520,000) shares with a nominal value of one euro cent (0.01 €) each.»

*Valuation and expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at approximately 10,300 €.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the undersigned notary by name, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille huit, le vingt-huit octobre,

Par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg,

## A COMPARU:

M<sup>e</sup> Florie GOUNON, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial du Conseil de Gérance de Sinatra S.à r.l., en vertu de résolutions du Conseil de Gérance et d'un pouvoir datés du 24 octobre 2008.

Ce pouvoir et une copie de ces résolutions, après avoir été signés ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

I) La société "Sinatra S.à r.l.", avec siège social à L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-Rue, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 20 septembre 2007, publié au Mémorial C, numéro 2697 du 23 novembre 2007, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132931.

II) Aux termes de l'article 6 des statuts, le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 €) divisé en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un cent d'euro (0,01 €) chacune.

La Société aura un capital social autorisé de un milliard quatre cent soixante-deux millions d'euros (1.462.000.000 €) représenté par cent quarante-six milliards deux cent millions (146.200.000.000) de parts sociales ayant une valeur nominale d'un cent d'euro (0,01 €) chacune.

Le Conseil de Gérance est autorisé à, et mandaté pour:

- augmenter le capital social de la société dans les limites du capital autorisé, en une seule fois ou par tranches successives, par émission de parts sociales nouvelles avec ou sans prime d'émission, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par conversion de créances, par conversion de titres préférentiels convertibles ou d'autres titres convertibles ou instruments similaires ou, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération de parts sociales nouvelles.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication de l'acte constitutif.

La durée de cette autorisation peut être étendue par décision de l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée générale des associés, statuant comme en matière de modification des statuts.

Le Conseil de Gérance est autorisé à déterminer les conditions de souscription des parts sociales. En cas d'émission de parts sociales, le Conseil de Gérance de la Société peut décider, à sa seule discrétion, du total des émissions.

Lorsque le Conseil de Gérance effectue une augmentation partielle ou totale de capital conformément aux dispositions mentionnées ci-dessus, il sera obligé de prendre les mesures nécessaires pour modifier cet article afin de constater cette modification et la gérance de la Société est autorisée à prendre ou à autoriser toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi.

III) En exécution des pouvoirs lui conférés par les statuts, le Conseil de Gérance a décidé en date du 24 octobre 2008 de procéder à une augmentation de capital à concurrence d'un million cinq cent deux mille sept cents euros (1.502.700 €) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500 €) à un million cinq cent quinze mille deux cents euros (1.515.200 €) par l'émission de cent cinquante millions deux cent soixante-dix mille (150.270.000) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un cent d'euro (0,01 €) chacune, cette augmentation de capital étant réalisée moyennant apport en nature de trois créances détenues par les associés actuels de la Société.

Le Conseil de Gérance a décidé d'accepter la souscription aux parts sociales nouvelles comme suit:

- cent neuf millions huit cent cinquante-neuf mille huit cent soixante-treize (109.859.873) nouvelles parts sociales ont été souscrites par GS International Infrastructure Partners I, Limited Partnership, avec siège social à c/o Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, P.O. Box 2681GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands et entièrement libérées moyennant conversion d'une créance en capital dont la Société lui est redevable à concurrence d'un montant de un million quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit euros soixante-treize cents (1.098.598,73 €);

- trente-six millions cent quatre-vingt-douze mille quatre cent soixante-neuf (36.192.469) nouvelles parts sociales ont été souscrites par GS Global Infrastructure Partners I, Limited Partnership, avec siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, USA et entièrement libérées moyennant conversion d'une créance en capital dont la Société lui est redevable à concurrence d'un montant de trois cent soixante et un mille neuf cent vingt-quatre euros soixante-neuf cents (361.924,69 €);

- quatre millions deux cent dix-sept mille six cent cinquante-huit (4.217.658) nouvelles parts sociales ont été souscrites par GS Institutional Infrastructure Partners I, Limited Partnership, avec siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, USA et entièrement libérées moyennant conversion d'une créance en capital dont la Société lui est redevable à concurrence d'un montant de quarante-deux mille cent soixante-seize euros cinquante-huit cents (42.176,58 €).

### *Preuve de la contribution*

L'existence et la valeur des créances résultent d'un bilan de la Société daté du 27 octobre 2008 ainsi que d'une déclaration de la Gérance datée du 27 octobre 2008.

Ces documents, après avoir été signés « ne varietur » par la comparante et le notaire soussigné, resteront annexés au présent acte pour être enregistrés avec celui-ci.

A la suite de cette augmentation de capital, le premier alinéa de l'article 6 des statuts aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. premier alinéa.** Le capital social de la société est fixé à un million cinq cent quinze mille deux cents euros (1.515.200 €) divisé en cent cinquante et un millions cinq cent vingt mille (151.520.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un cent d'euro (0,01 €) chacune.»

*Evaluation et frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces, qui incombent à la société à la suite de l'augmentation de capital qui précède, sont estimés à environ 10.300 €.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Gounon, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 octobre 2008, Relation: LAC / 2008 / 43761. — Reçu à 0,5%: sept mille cinq cent treize euros cinquante cents (7.513,50 €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2008144274/212/167.

(080169937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

**Gores I SF Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 136.852.

—  
EXTRAIT

Il résulte du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 24 juillet 2008 que les parts sociales de la société de EUR 25,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

| DESIGNATION DE L'ASSOCIE | NOMBRE DE PARTS SOCIALES |
|--------------------------|--------------------------|
| Gores Group, LLC .....   | 500                      |
| TOTAL .....              | 500                      |

Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Frank Walenta

Gérant

Référence de publication: 2008144140/724/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04548. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

**Immoфин, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 128.491.

L'an deux mille huit, le vingt-quatrième jour du moins d'octobre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale des associés (l'Assemblée") de IMMOFIN, (la "Société"), société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (R.C.S Luxembourg B 128 491), constituée selon le droit luxembourgeois suivant acte reçu par Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence Luxembourg, le 25 mai 2007 (Constitution), publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1305 du 29 juin 2007 établissant les statuts de la Société (les "Statuts").

L'Assemblée a été ouverte à quinze heures quinze sous la présidence de Madame Eva Brauckmann, Volljuristin, de résidence professionnelle à Luxembourg (le "Président").

Le Président désigne comme secrétaire Madame Méral Desde, employée privée, de résidence professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Paul-Sébastien Carteret, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg.

Le Président a déclaré et prié au notaire d'acter ce qui suit:

I. Les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés et le nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence. Ladite liste de présence est signée par les associés, les mandataires des associés représentés, ainsi que par les membres du bureau et restera annexée à l'original du présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

II. Que l'ensemble des associés étant représentés ils renoncent aux formalités de convocation.

III. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

*Ordre du jour:*

*Résolution unique*

1. Modification de l'article 2 des Statuts en vue d'introduire la phrase suivante après la première phrase de cet article:

"A toutes fins utiles, il est précisé que ceci inclut la commercialisation des parts d'ImmoFin S.C.A., SICAR."

2. Modification de la première phrase de l'article 10.b des Statuts afin qu'elle se lise:

"Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social."

3. L'entrée en vigueur de ces modifications aux articles 2 et 10.b des Statuts est fixée au 26 mai 2007.

IV. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

*Résolution unique*

L'Assemblée par 21.875 votes en faveur, 0 vote contre et 3.125 abstentions décide:

La modification de l'article 2 des Statuts en vue d'introduire la phrase suivante après la première phrase de cet article:

"A toutes fins utiles, il est précisé que ceci inclut la commercialisation des parts d'ImmoFin S.C.A., SICAR."

La modification de la première phrase de l'article 10.b des Statuts afin qu'elle se lise:

"Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social."

Que l'entrée en vigueur de ces modifications aux articles 2 et 10.b des Statuts est fixée au 26 mai 2007.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ils ont tous signé le présent acte avec Nous, le notaire.

Signé: E. BRAUCKMANN, M. DESDE, P-S. CARTERET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 novembre 2008, Relation: LAC/2008/44467. — Reçu douze euros (12€).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008144282/242/52.

(080169891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

**Société Luxembourgeoise de Vulcanisation, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8035 Strassen, 41, Cité Pescher.

R.C.S. Luxembourg B 7.493.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Mandataire

Référence de publication: 2008143832/1801/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04494. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

---

**Advent Mango 5, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 93.269,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 115.787.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution des gérants en date du 30 septembre 2008 que le siège social de la Société a été transféré du 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg au 76, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2008.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008143771/1092/17.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09731. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

---

**Deneb International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 141.608.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 10 septembre 2008 à 10.00 heures à Luxembourg*

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Joseph WINANDY en qualité de Président du Conseil d'Administration.

Pour copie conforme  
Signature / Signature  
Administrateur / Président

Référence de publication: 2008143732/1172/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV09235. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

---

**MGP Asia (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 107.241.

—  
La société PricewaterhouseCoopers S. à r.l. avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a été révoquée de sa fonction de commissaire aux comptes de la Société et renommée en tant que réviseur d'entreprises avec effet au 31 octobre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 31 octobre 2008.

Joanne Fitzgerald  
Gérante

Référence de publication: 2008143735/3648/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04675. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

---

**East Investments Holding Company s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 110.669.

—  
La société PricewaterhouseCoopers S. à r.l. avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a été révoquée de sa fonction de commissaire aux comptes de la Société et renommée en tant que réviseur d'entreprises avec effet au 31 octobre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 31 octobre 2008.

Joanne Fitzgerald

Gérante

Référence de publication: 2008143736/3648/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04676. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

---

**Eumar Soparfi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 66.230.

—  
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/11/2008.

EUMAR SOPARFI S.A.

Alexis DE BERNARDI / Robert REGGIORI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008143743/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03950. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

---

**7 Grand & Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 76.561.

—  
Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/11/2008.

7 GRAND & COMPANY S.A.

Jacopo ROSSI / Marie-Fiore RIES-BONANI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008143745/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03945. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

---

**Santarem S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 86.912.

—  
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/11/2008.  
SANTAREM S.A.  
DIEDERICH Georges / ROSSI Jacopo  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008143746/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2008, réf. LSO-CW04110. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080168547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

---

**Grand Duchy Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 113.118.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 31 octobre 2008*

1. Monsieur Sinan SAR a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.
2. Monsieur Pietro LONGO, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 31/10/2008.  
Pour extrait sincère et conforme  
Pour Grand-Duchy Finance S.à r.l.  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2008144046/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03882. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080169347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---

**Maira Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1430 Luxembourg, 22, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 113.508.

—  
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/11/2008.  
MAIRA S.A.  
Jacopo ROSSI / Alexis DE BERNARDI  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008143747/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03952. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080168544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

---

**LTMA Investment S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 63.972.

—  
La convention de domiciliation conclue entre la société Axiome Audit Sàrl dont le siège social est situé au 10B, rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange et la société anonyme LTMA INVESTMENT S.A. en vertu de laquelle la société LTMA INVESTMENT avait fait élection de son siège social à l'adresse susmentionnée a été dénoncée avec effet au 24 octobre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

135744

Bertrange, le 24 octobre 2008.

Marco Ries

Gérant

Référence de publication: 2008143765/768/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03570. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

---

**Dynasty Royal Estates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 125.973.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008143925/242/12.

(080168575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

---

**Pergam Partners III & Cie S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 109.367.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008143935/5770/12.

(080169042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

---

**ING LPFE Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.280.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 91.632.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 27 octobre 2008*

- La démission de la société Orangefield Trust (Luxembourg) S.A. avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé unique avec effet immédiat.

- La société IREIM Services Luxembourg PSF S.à r.l. avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et enregistrée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro RCS B 136 171 est élue par l'associé unique en tant que gérant de la Société en remplacement du gérant démissionnaire pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 27 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2008144121/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2008, réf. LSO-CW01335. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

---